Mode d'emploi des temps d'activités périscolaires (TAP)

Plancoët
MA VILLE

Dès la rentrée du 3 septembre 2013 la réforme des rythmes scolaires sera un temps de découverte, de loisirs, de détente, et de valorisation de soi. Les activités diversifiées s'inscrivent en complémentarité éducative par rapport aux familles et à l'école. Ce n'est pas une garderie.

La durée hebdomadaire d'enseignement ne change pas.

Il y a cours le mercredi matin.

Les enfants sont répartis en groupes par tranche d'âge et ne dépassent pas 18 enfants pour les plus de 6 ans, 14 pour les moins de 6 ans. Les activités se déroulent majoritairement à proximité des deux écoles, le centre culturel et la salle F Cade. La sieste des petits sera respectée et maintenue dans les deux écoles respectives . A l'issue de ce temps privilégié les enfants seront reconduits vers leurs écoles et accueillis le cas échéant à la garderie.

Mardi 3 septembre 2013

Choix des activités TAP

Les enfants seront orientés vers une activité se rapportant à chaque thématique suivant la tranche d'âge (activités culturelles, découvertes artistiques, vie quotidienne, nature et environnement initiation sportives.)

Ils pratiqueront les activités pendant une période de deux mois le lundi*, mardi, jeudi et vendredi de **15h00 à 16h30**. Les enfants auront la liberté d'essayer des activités dites de découverte telle que le tai-chi-chuan, mosaïque, calligraphie par exemple.

**Les activités pédagogiques complémentaires du lundi restent une priorité. (soutien scolaire)*

Le temps périscolaire, les parcours « découvertes » sont un moment privilégié pour renforcer des compétences.

Le projet pédagogique est à la disposition des parents

Le mercredi

Les enfants pourront manger à la cantine municipale . La mairie organise le déplacement des enfants qui se rendent au centre de loisirs intercommunal de Corseul ou Créhen dès 13h15 (une animatrice accompagnera les enfants). Ce service sera facturé par la commune de Plancoët.

TARIFS

L'après-midi du lundi:

De 15H30 à 16H30

Le mardi, jeudi et vendredi:

De 15H00 à 16H30

Adhésion annuelle 6 euros
ou
2 euros par trimestre.

Informations complémentaire auprés de
Luisa Aouam, Coordonnatrice du TAP ,
Mairie de Plancoët
02 96 84 39 70

Plancoët
MA VILLE